



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation des pépiniéristes viticoles

Question écrite n° 1376

Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu attire l'attention de Mme la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt sur la situation préoccupante des pépiniéristes viticoles. Alors que certaines de ces entreprises sont en grandes difficultés de trésorerie, ces spécialistes reconnus du greffage et de la multiplication des bois et des plants de vigne sont les grands oubliés de la crise viticole. Après avoir anticipé la production de milliers de plants en vue de replantations, beaucoup d'hectares demeureront arrachés, mettant à mal ce maillon essentiel et incontournable de la filière viti-vinicole. Fierté et savoir-faire national, les pépinières viticoles font de la France le 1er pays producteur de plants de vigne au monde avec 175 millions de plants greffés (contre 210 millions l'année précédente). Quelques 500 exploitations cumulent un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros. Alors qu'ils jouent un rôle clé dans l'adaptation aux changements climatiques en travaillant sur de nouvelles sélections et de nouveaux porte-greffes, permettant d'entrevoir des cépages plus résistants, de plus en plus de pépiniéristes cessent leurs activités alors que d'autres font face à des créances clients importantes... Face à cette situation, il souhaiterait connaître les dispositifs qu'elle envisage pour soutenir l'ensemble des acteurs de la filière.

Texte de la réponse

La filière vitivinicole est majeure pour l'économie française, à la fois dans la balance commerciale, mais aussi pour l'économie des territoires. Une partie des bassins et opérateurs traverse aujourd'hui une crise, laquelle affecte directement les pépiniéristes en retour. La baisse structurelle de la consommation de vin a provoqué selon la filière pépinière un ralentissement des besoins en nouvelles plantations et en renouvellement du vignoble. Dans ce contexte, il est important que les organisations professionnelles de l'amont viticole intègrent la filière pépinière dans l'élaboration de leur plan stratégique afin de mieux anticiper les besoins en nouvelles plantations. La filière pépinière a un rôle clef à jouer dans l'adaptation de la filière viticole au dérèglement climatique et dans ce cadre, travaille de concert avec l'institut français de la vigne et du vin (IFV), financé en partie par le compte d'affectation spéciale développement agricole et rural, dans le développement des plants de variétés résistantes. En effet, il s'agit d'un des enjeux majeurs identifiés par la filière, qui a établi en 2021 un plan stratégique national d'adaptation visant à favoriser l'évolution du savoir-faire français en combinant tradition et innovation. L'évolution de l'encépagement est l'un des leviers mobilisés pour permettre une meilleure résilience des vignobles, face au dépérissement causé par les différents aléas. Pour favoriser l'adaptation du vignoble aux enjeux contemporains, la filière viticole dispose également d'une mesure de restructuration et reconversion du vignoble financée par des crédits du fonds européen agricole de garantie pour près de 80 millions d'euros chaque année. Enfin, le Gouvernement investit dans la recherche variétale, à travers des programmes d'aide aux instituts techniques et en faveur de projets innovants, tel que « Vitilience », projet porté par l'IFV et qui vise à améliorer la résilience des vignobles en s'adaptant aux particularités de chaque bassin, grâce à un réseau de vingt démonstrateurs territoriaux.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Portarrieu](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1376

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt

Ministère attributaire : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 octobre 2024](#), page 5668

Réponse publiée au JO le : [18 mars 2025](#), page 1824